

Vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 7 7 ■ JANVIER 2 0 1 7

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Informations Mairie

■ 1^{er} café citoyen

Le Conseil de Village vous invite à un premier café citoyen le **6 janvier 2017 de 8 h à 9 h**, dans les locaux de la bibliothèque "Pages et Partage".

■ Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du **19 janvier au 18 février 2017**. La commune a désigné Sylvie Doddo, Odile Finn, Claude Lalo, Claude Meyer, Jeannine Perrier et Marie-Jeanne Ruzzin comme agents recenseurs.

Munie d'une carte tricolore, une de ces personnes passera à votre domicile.

Réservez-lui un bon accueil !

MAIRIE

Voeux du Maire

La traditionnelle cérémonie des voeux du Maire aura lieu le **vendredi 6 janvier 2017 à 19 h** au Centre socio-culturel. Toutes les Saint-Jeannaises et tous les Saint-Jeannais sont cordialement invités. A cette occasion, Mme Le Maire présentera également ses voeux au personnel communal.

2017
à SAINT-JEAN-DE-MOIRANS

LE DIALOGUE, L'ÉCOUTE ET LA CONCERTATION SERONT,
CETTE ANNÉE ENCORE, LES BASES DE NOS ACTIONS ET DE NOS PROJETS !

Laurence Béthune, Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux
vous souhaitent une excellente année 2017

..... SCOLAIRE

Inscriptions à l'école publique Vendémiaire

Les inscriptions pour l'école publique Vendémiaire se feront en mairie du lundi 2 janvier au vendredi 17 février 2017. Seuls les enfants nés en 2014 et les nouveaux arrivants sont concernés. Veuillez vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé. Merci d'effectuer la démarche le plus rapidement possible. La directrice, Alexandra COTTÉ, reste à votre disposition pour de plus amples renseignements. Vous pouvez la joindre au 04 76 35 38 86 tous les jeudis et vendredis.

EN BREF

Bienvenue à

- Elio Gamberini né le 23 novembre
- Victoria Tronel née le 29 novembre
- Martin Gibaldi Valla né le 29 novembre
- Willo Letrone né le 7 décembre

Elles nous ont quittés

- Naïma Drif le 29 novembre
- Antoinette Peyron le 30 novembre

Questionnaire : Un café à St Jean de Moirans

La municipalité souhaite rouvrir un café en centre village de St-Jean. Un sondage est en cours afin d'identifier au mieux les envies et les besoins des futurs utilisateurs.

Le questionnaire, qui vous a déjà été distribué avec le précédent Vivre Ensemble, est également disponible sur le site : <http://www.st-jean-de-moirans.fr/> (colonne de gauche).

N'hésitez pas à le remplir et à le déposer à la mairie ou le renvoyer par courriel à : mairie@st-jean-de-moirans.fr

Info TER

Depuis le 11 décembre, des trains TER circulant entre St André Le Gaz / Rives et Grenoble sont prolongés jusqu'à Chambéry.

Tous les TER entre St André Le Gaz / Rives et Grenoble/Rives desserviront Réaumont - St Cassien.

Les TER entre Lyon et Grenoble desserviront systématiquement les gares de La Verpillière et de La Tour du Pin (18 arrêts supplémentaires).

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du dernier conseil municipal qui s'est tenu le 13 décembre, ont été prises les délibérations suivantes :

- Versement d'un acompte sur la subvention 2017 à la Maison Pour Tous et aux P'tits Loups
- Demandes de subventions DETR 2017 notamment pour la reconstruction de la Maison Pour Tous et l'extension de la cuisine du restaurant scolaire
- Autorisation d'ouverture dominicale des commerces de détail alimentaires pour l'année 2017
- Changement temporaire de lieu de célébration d'un mariage
- Signature d'une convention de participation financière pour l'éclairage public au Clos des Tisserands
- Adhésion au service de cartographie en ligne avec le SEDI
- Classement de la voirie communale
- Dénomination de la rue Marcel Paul
- Signature d'une convention de prestation de service avec la CAPV pour la gestion technique de la bibliothèque
- Décision modificative
- Autorisation de dépôt du permis de construire pour le projet café/logements sociaux

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. A noter, un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

SCOLAIRE

Ecole et Collège « Le Sacré Cœur »

Le partage pour s'ouvrir aux autres et favoriser l'échange et l'ouverture au monde : voici la règle à suivre pour que ces moments de fêtes puissent s'apprécier à juste valeur.

C'est pourquoi, le vendredi 16 décembre, une rencontre avec le prêtre a eu lieu au cours d'une célébration en l'église du village avec la participation de nos élèves primaires et collégiens.

Ce même jour, un marché de Noël interne au collège a été mis en place offrant la vente d'objets et de décorations de Noël façonnés par des élèves et des adultes de l'institution dont le bénéfice sera reversé à une association humanitaire désignée par les enfants.

Côté primaire, c'est avec des chants de Noël devant les familles et les enseignants que nous nous sommes quittés en cette fin d'année.

Joyeuses fêtes à tous et meilleurs vœux pour 2017

Les prochaines dates à retenir :

- « Portes ouvertes » de l'établissement du Sacré Cœur le samedi 28 janvier 2017 de 9 h à 12 h
- Sorties ski de fond et ski de piste pour les collégiens de 5^{ème} et de 4^{ème}.

Infos...

■ Joyeux anniversaire !

Nous souhaitons un très joyeux anniversaire à Léa qui a fêté ses 2 ans le 16 décembre et à Augustin qui a soufflé sa première bougie le 31 !

■ Vive Noël et son marché St-Jeannais !

Le marché de Noël de St-Jean-de-Moirans a une fois de plus été un beau succès. Tout le monde y a trouvé de quoi se faire plaisir ou faire plaisir : cadeaux, créations diverses et variées, gâteaux... Merci aux parents de la crèche qui ont réalisé des pâtisseries toutes plus bonnes et belles que les autres ! Le stand de la crèche a eu du succès et de nombreux ballons gonflés à l'hélium ont ravi petits et grands.

■ Le Père Noël est venu jusqu'aux enfants de la crèche...

Le mercredi 14 décembre, les enfants de la crèche ont passé une joyeuse après-midi pour fêter Noël. Le conte du « ballon voyageur » et ses jeux de lumières préparés par les professionnels ont beaucoup plu aux enfants et aux parents... Les yeux des Ptits Loups ont brillé lorsque le Père Noël est arrivé avec une hotte remplie de cadeaux ! Merci à tous les parents d'avoir permis ce beau moment de fête.

■ Bon à savoir...

La crèche s'est équipée en décembre d'un nouveau sèche-linge et cherche donc à revendre l'ancien ! N'hésitez pas à contacter la crèche si l'achat de ce matériel d'occasion en excellent état vous intéresse.

■ Cette année, la crèche continuera de briller !

La crèche a encore brillé ce mois-ci ! De nombreux parents ont participé activement et joyeusement au RDV ménage du 9 décembre. Nous vous attendons nombreux le 28 janvier pour fêter ensemble la nouvelle année un chiffon à la main !

ENSEMBLE POUR SAINT-JEAN

Les voix d'alentour

Ensemble Pour Saint-Jean a la plaisir de vous inviter à une soirée proposée par « Les voix d'alentour » et Claude Rouge. Ils présenteront des textes et chansons, d'une vingtaine d'auteurs, sur les Migrants.

Cela nous permettra , ensuite, d'ouvrir un débat sur cette difficile question d'actualité.

La soirée se déroulera le **samedi 28 janvier 2017 à 20 h 30** à la nouvelle bibliothèque "Pages et Partage".

Venez nombreux.

vivre ensemble

AGENDA ■ JANVIER 2017



A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de janvier

- **1^{er} café citoyen par le Conseil de Village**
6 janvier de 8 h à 9 h à la bibliothèque
- **Voeux du Maire à la population**
6 janvier à 19 h au Centre socio-culturel
- **Permanence des élus**
7 janvier de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
Laurence Béthune et Sandrine Moncho
- **Apéritif et Assemblée Générale du Conseil de Village**
13 janvier de 19 h au Centre socio-culturel
- **Ouverture de la Mairie**
14 janvier de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
21 janvier de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
Michel Delmas et Eric Ponti
- **Ouverture de la Mairie**
28 janvier de 9 h à 12 h
- **Soirée Ensemble pour St Jean**
28 janvier à 20 h 30 à la bibliothèque
- **Tournoi de fléchettes**
4 et 5 février
- **Expo photos MPT**
4 et 5 février à la MPT
Vernissage le 4 février à 12 h à la MPT
- **Permanence des élus**
4 février de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Ouverture de la Mairie**
11 février de 9 h à 12 h
- **Carnaval**
17 février
- **Permanence des élus**
18 février de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Concours de belote UNRPA**
18 février
- **Ouverture de la Mairie**
25 février de 9 h à 12 h
- **Soirée du VVB**
4 mars au Centre socio-culturel
- **Collecte de sang**
6 mars de 17 h à 20 h au Centre socio-culturel
- **Tour pédestre**
12 mars
- **Pucier de l'APEL du Sacré-Coeur**
19 mars

Numéros d'urgence

Samu : **15**
Police secours / gendarmerie : **17**
Pompiers : **18**
N° général : **112**
Police municipale : **09 67 24 23 55**

Mairie

Tél : **04 76 35 32 57**
Mél : **mairie@st-jean-de-moirans.fr**
web : **www.st-jean-de-moirans.fr**

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48

En dehors des heures ouvrables et le dimanche, composez le 3915.

Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Christiane COPPEY** • Médecin généraliste, acupuncteur, homéopathe
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 41 88
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
63 Ch. des Marronniers
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Patrick COUINET** • Dentiste
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 42 90
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Laure BALDACCHINO** • Orthophoniste
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Nicolas PARATORE** • Psychologue de l'enfance et de l'adolescence
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90

Marché

Le marché a lieu tous les mardis et vendredis de 7 h 30 à 13 h sur la Place du Champ de Mars.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <http://moupette.wix.com/mptstjean>

■ Expo photos 2017...

Visiteurs, exposants, rendez-vous **samedi 4 et dimanche 5 février prochain, de 10 h à 18 h, à la MPT** salle Grégory Borel. Le thème de cette année est celui « des gens au travail et les transports »... de toutes les contrées et toutes les époques ! Rejoignez nous si vous avez des photos à partager sur ce thème.

La Maison des Isles de St Jean et ses résidents participeront à cette exposition avec l'idée de déplacer notre expo chez eux un peu plus tard et ainsi compléter nos échanges. Vernissage le samedi 4 février à 12 h.

Clichés à présenter encadrés, prêts à être accrochés, au minimum en format A4.

A déposer au secrétariat avant le vendredi 3 février à 18 h dernier délai ou à la salle Grégory Borel le samedi 4 février à 8 h. A retirer le dimanche soir à partir de 18 h.

Ne pas oublier de mentionner vos coordonnées au dos de chacune des photos et dès à présent signaler votre participation au secrétariat de la MPT (04 76 35 30 09).

Vos photos « coup de cœur » hors thème sont toujours les bienvenues.

■ Infos sections...

Vous pouvez encore vous inscrire :

En « anglais » le lundi de 20 h à 21 h 30 (conversation) et le jeudi de 18 h 30 à 20 h (confirmés).

En « aquarelle » le lundi de 16 h 30 à 18 h, pour les débutants. L'« art floral enfants » au rythme d'une séance par mois, le jeudi de 17 h à 18 h 30 suivant un thème donné.

La chorale « La Croche Chœur » cherche toujours des voix d'hommes, ténors et basses... Venez nous rejoindre le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30 au centre socio. Du travail dans la détente !

Après une rentrée bien remplie, le « club nature » se retrouvera le **samedi matin 21 janvier** pour la 2^{ème} sortie d'observation à la cabane du Grand Ratz.

Vivre ensemble

Suite

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 7 7 ■ JANVIER 2 0 1 7

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

INFORMATIONS MAIRIE

Conseil de Village

Proposé par des citoyens, le Conseil de Village est né d'un engagement électoral de la nouvelle équipe municipale en juin 2014.

Le premier président, Gérald Gomez, a été désigné par Madame le Maire pour une période de 2 ans.

Le Conseil de Village invite la population à un apéro convivial suivi de son assemblée générale, avec l'élection d'un nouveau bureau, le **13 janvier à 19 h** au centre socio-culturel.

Venez nombreux participer à l'assemblée générale.

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début février.

Faites parvenir vos articles avant le 15 janvier.

Directeur de la publication : L. Béthune

Rédaction, conception, création :

Commission Communication

Impression : Mairie

Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

VIE QUOTIDIENNE

Coupez votre moteur !

Selon une idée reçue très répandue, le redémarrage d'un moteur après un arrêt consomme beaucoup d'énergie, à tel point qu'il serait préférable de laisser tourner son moteur pour un arrêt de quelques minutes plutôt que de le couper.

Ce qui était peut-être vrai dans le temps avec les anciens véhicules diesel à injection mécanique, ou essence à carburateur, ne l'est plus depuis les années 1990 et l'apparition des normes « Euro » sur les émissions de rejets polluants des véhicules, qui ont obligé les constructeurs à généraliser l'injection et la gestion électronique des moteurs. Depuis plus de vingt ans donc, au delà de 10 secondes d'arrêt, on diminue sa consommation et la pollution associée en coupant son moteur (et avec l'arrivée plus récente des systèmes « Stop&Start », ce délai est même ramené à moins de 3 secondes).

N'hésitez pas à couper votre moteur pour un arrêt même de courte durée, votre porte-monnaie et la planète vous en seront reconnaissants !

CIRCULATION

Feux RD592

Chemin de Champfeuillet, arrêt de bus

Après négociations, le projet d'installation de feux tricolores à l'intersection entre la RD592 et le chemin de Champfeuillet, qui englobe aussi le chemin du Saix et une traversée piéton, est en attente de validation par le département gestionnaire de la RD. Les travaux seront inscrits au budget et devraient être réalisés courant 2017.

L'arrêt de bus à proximité fait l'objet de divergences entre le Pays Voironnais, qui a enregistré une fréquentation nulle, et les riverains dont les enfants scolarisés l'utilisent régulièrement. Afin de défendre au mieux leurs intérêts, nous demandons aux usagers concernés de se faire connaître auprès de la mairie en précisant leur usage de cet arrêt.

EN BREF

Théâtre de l'Arc en Ciel

Le Théâtre de l'Arc en Ciel présente George Dandin d'après Molière les **samedi 21 janvier à 20 h 30 et le dimanche 22 janvier à 17 h**, au centre socio-culturel.

L'association Cognition

Avec l'âge, certaines difficultés cognitives apparaissent. Les symptômes sont nombreux et variés : difficultés à se concentrer, oublis passagers, crainte de la nouveauté, lassitude et déclin de la motivation, difficultés à calculer mentalement ou à rédiger, sentiment de ne plus pouvoir réaliser certaines choses, etc. L'humeur et le comportement sont aussi affectés. On est plus sensible aux interférences comme les bruits de fond, l'attention est réduite et la mémorisation est moins facile. Pour se préserver de ces troubles, l'ensemble des fonctions cognitives vont être sollicitées.

Aussi, pour retarder les effets du vieillissement cérébral, nous vous proposons des jeux d'entraînement cérébraux sous contrôle d'un psychologue. Alors **venez doper votre âge cérébral efficacement et ludiquement une fois par semaine, le mercredi de 18 à 19 h au club house (à côté es terrains de Tennis).**

Cotisation de 60 euros par trimestre.

Contact : Nicolas Paratore, Président, Psychologue
Tél : 06 16 07 57 90 et/ou Sylvie Dennemont, Trésorière
Tél : 06 32 03 15 42.

L'ABEILLE DAUPHINOISE Adoptez un essaim

Comment ? En venant nous rejoindre, nous les apiculteurs qui sommes les défenseurs de la biodiversité pour que notre monde reste beau, agréable à vivre et qu'il puisse nous nourrir longtemps.

C'est quoi la "biodiversité" ? En résumé, toute la nature qui nous entoure : les forêts, les champs, les plantes, les fleurs, tous les animaux et les hommes. Il est évident que leur préservation est essentielle pour une vie équilibrée de notre planète. Vous savez sûrement que l'abeille participe à 80 % de la pollinisation des plantes, des fleurs et des fruits. Nous vous proposons d'apporter votre pierre à l'édifice par une action positive de votre propre initiative.

Si vous décidez de concrétiser cette action vous pouvez mettre en oeuvre une ruche et vous en occuper. L'Abeille Dauphinoise est le partenaire idéal pour vous aider et vous accompagner dans cette démarche.

L'Abeille Dauphinoise est un syndicat d'apiculture animé uniquement par des bénévoles persuadés que leur engagement dans la préservation de la biodiversité est une action décisive qui doit s'amplifier pour atteindre son but.

Avec l'Abeille Dauphinoise, vous aurez :

- des cours pour apprendre à conduire une ruche
- une coopérative qui vous fournira à prix coûtant tout le matériel nécessaire
- une adhésion qui vous apportera le soutien de l'équipe de bénévoles
- l'aide à la recherche d'emplacement pour installer votre ruche si besoin
- à votre disposition une bibliothèque fournie pour compléter votre formation
- une assurance RC pour vous garantir dans votre activité.

L'adhésion annuelle est de 18 €. Plus d'informations sur www.abeille-dauphinoise.fr.

INFLUENZA AVIAIRE

Renforcement des mesures de biosécurité

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour,
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles,
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel,
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières,
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au delà de cette période, l'épandage est possible,
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

En savoir plus : agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire